

 <p>ASSOCIATION INTERNATIONALE DES SOCIOLOGUES DE LANGUE FRANCAISE (AISLF)</p>	<p>h e t s</p> <p>Haute école de travail social Genève</p> 	 <p>Réseau de Formation, de Recherche et d'Action sur les Migrations Africaines (REFORMAF)</p>	 <p>Institut d'Ethnographie Appliqué-Group (INETAP-Group)</p>
	 <p>Laboratoire des sciences sociales et des organisations</p>	 <p>Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire</p>	
 <p>UNIVERSITE MARIEN NGOUABI</p>		<p>Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)</p> 	<p>Institut de Population, Développement et Santé de la Reproduction</p> 
	 <p>UNIVERSITE ALASSANE OUATTARA</p>	 <p>Université Peléforo Gon Coulibaly (UPGC) de Korhogo</p>	 <p>Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa</p>

COLLOQUE DU CR 37 DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES SOCIOLOGUES DE LANGUE FRANCAISE (AISLF) EN COTE D'IVOIRE

THÈME : JEUNESSE ET MIGRATIONS

Lieu et Date :

ABIDJAN ET YAMOOUSSOUKRO (Côte d'Ivoire) du 31 Octobre au 3 Novembre 2018

APPEL À COMMUNICATION

Le Comité de Recherche (CR 37) de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF), en collaboration avec ses partenaires, organise du 31 octobre au 3 novembre 2018 à Abidjan et Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, un colloque international sur le thème : « *Jeunesse et Migrations* ».

I- CONTEXTE

La question des migrations est l'un des grands enjeux du XXI^{ème} siècle. Tout en ne concernant que 3% de la population mondiale, le phénomène se mondialise, d'après Catherine Wihtol De Wenden (2012).

La migration se conçoit généralement, comme le déplacement d'une personne qui peut être à l'échelle d'une région ou d'un un pays. Elle apparaît, selon Canut Cécile et Mazauric Cathérine (2014), comme « l'acte même [...] de partir, de voyager, de « faire l'aventure ». L'intérêt de cette définition, réside dans le fait que, outre sa dimension zoologique, et même végétale relevant de la nature, les mouvements migratoires pour les humains est une quête de bien-être et de nouveauté. Consubstantielle à l'histoire même de l'humanité, la migration est devenue un phénomène problématique, au regard de ses effets multiformes aussi bien sur les pays d'accueil que sur les pays de départ et aujourd'hui les pays de transit.

Toutefois, une bonne partie des mouvements migratoires actuels se caractérisent comme des migrations « irrégulières » massives. Les principales régions de départ des migrants sur le continent Africain sont l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et la corne de l'Afrique (Erythrée, Somalie, Soudan du Sud et le Soudan du Nord).

En Afrique en général et en Afrique de l'Ouest en particulier, les dynamiques migratoires présentent des réalités et des tendances qui interpellent. Selon une étude réalisée en 2015 par des experts de la CEDEAO, les États membres de cette organisation, sont aussi bien des pays d'émigration que d'immigration. En pourcentage, la Côte d'Ivoire apparaît comme le principal pays de destination avec 26 % d'étrangers dont la majorité est originaire des pays membres de la CEDEAO (RGPH, 2014). Elle est suivie par le Ghana qui compte 1.851.800 immigrants. Avec la Gambie, ces deux pays ont sur le continent africain le pourcentage de migrants le plus élevé par rapport à la population nationale (Sylvie Bredeloup, 2009).

A l'opposé, il y a le Nigeria où les migrants ne représentent que 0.7% de la population nationale, alors que ce pays en chiffres absolus, est la troisième plus grande destination. Le Mali et le Niger arrivent en bas du classement en termes de ratio migrants/population nationale. L'étude révèle également que les principaux acteurs au cœur de ces migrations africaines sont les jeunes précisément des personnes dont l'âge se situe entre 15 et 35 ans. Au plan de la migration irrégulière, le continent africain compte par milliers les morts aux portes de l'Europe, victimes des passeurs et des patrouilles de de contrôle des pays traversés. On y enregistre aussi le plus grand nombre. De la sorte, la migration des Africains vers l'Europe (via la Mer Méditerranée surtout) est un phénomène qui interpelle les gouvernants des pays du Nord comme du Sud, tant elle suscite l'indignation et la colère des peuples et suscite la réprobation des organisations humanitaires et non gouvernementales.

La résilience caractérise aussi les migrations africaines : les vulnérabilités, le racisme, la maltraitance, l'exploitation et les violences sexuelles. Les dangers, notamment les manquements aux droits fondamentaux de l'être humain, sont présents sur les routes des migrations irrégulières.

À ce propos, le nombre de migrants naufragés secourus en 2014 a dépassé 170 000 personnes, dont 30 000 par les garde-côtes, autant par des navires marchands et 70 000 par l'opération *Mare Nostrum*, lancée par le gouvernement italien le 18 octobre 2013 après le drame de Lampedusa (HCR, 2014). Le nombre de détections de franchissement illégal des frontières s'est élevé à 134 272 personnes entre janvier et septembre 2014, c'est-à-dire six fois plus qu'en 2013 et deux fois plus qu'au moment du *Printemps arabe*. Selon les statistiques de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), plus de 5000 migrant (e)s sont mort (e)s en Mer Méditerranée. Les migrants de l'Afrique subsaharienne viennent principalement par la Libye (90%), désormais pays de transit, mais aussi désormais de Syrie via l'Egypte (5%) On compte aussi nombre d'Erythréens, installés en Libye fuyant l'instabilité et les violences apparues avec l'instabilité du pays. L'ensemble de ces migrants fuient surtout leur pays pour des raisons essentiellement liées aux dictatures et aux conditions de vie économique difficiles ou précaires.

Selon un autre rapport des Nations Unies du 1^{er} juillet 2015 sur l'émigration de la jeunesse africaine, un nombre record de 137.000 migrants (dont la majorité venant ou ayant transité par l'Afrique de l'Ouest), ont traversé la Mer Méditerranée dans des conditions périlleuses au cours du premier semestre 2015.

Comme on peut le constater à partir de tout ce qui précède, des études et des travaux de recherches empiriques ont été réalisés sur les migrations. Même si les migrations des Africains vers l'Europe, sont les plus investiguées, le phénomène mérite d'être questionné davantage, en s'intéressant aux autres directions comme l'Amérique, l'Asie et même entre régions et pays du continent africain. Elle semble toutes établir des liens avec : les crises politiques (coups d'Etat, modification des textes constitutionnels, crises électorales et post-électorales), les crises économiques, sociales et religieuses, voire avec les dérèglements climatiques, etc....

La thématique jeunesse et migrations privilégiée par le colloque suscite donc des interrogations : quels rapports peut-on établir entre la migration des jeunes et l'innovation, particulièrement la créativité, la déviance, le terrorisme, les guerres civiles ... ?

C'est donc pour susciter des échanges scientifiques sur toutes ces thématiques que le CR 37 de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF) organise ce colloque international sur le thème : « *Jeunesse et migrations* ».

II- OBJECTIFS

L'objectif général du colloque est de contribuer à approfondir les connaissances sur les enjeux et les causes réelles de la migration des jeunes en général et des jeunes africains en particulier (empruntant des voies risquées de migrations irrégulières) vers l'Europe.

De façon spécifique, le colloque vise à :

- Réévaluer les théories explicatives des phénomènes migratoires, surtout celui des jeunes ;
- Expliquer l'attitude des différents acteurs africains et européens sur la migration de la jeunesse vers l'Europe ;
- Identifier les causes profondes des migrations des jeunes africains vers l'Europe notamment ;
- Apporter des éclairages scientifiques et faire des recommandations aux décideurs politiques et aux Ong pour résoudre durablement le phénomène migratoire des Africains vers Europe et les Amériques.

III- AXES THÉMATIQUES DU COLLOQUE

Les participants au colloque sont invités à proposer des communications dans les principaux axes thématiques du colloque qui sont les suivants :

- **Axe1 : Aspects théoriques et méthodologiques de la migration,**

La migration s'entend sous des formes multiples et multiformes. Mais le sens théorique n'est toujours pas maîtrisé. Ainsi, les différentes réalités de la migration sont expliquées par plusieurs théories, au regard des paradoxes et de l'ampleur du phénomène de nos jours.

- *La « théorie néo-classique »* qui explique les migrations comme la conséquence de la distribution inégale des revenus et de l'emploi entre pays (niveau macro-social) et comme le résultat des décisions individuelles rationnelles (niveau micro-social) semble présenter des limites (Bolzman, 2014). En effet, si les prémisses de cette théorie étaient valables, la grande majorité des habitants des pays à bas revenu devraient émigrer vers les pays à plus haut revenu. Or, ce n'est pas le cas.
- Une autre théorie qui est également dépassée par les événements est *la théorie structurelle*. Elle explique l'émigration dans un pays, par la transformation rapide de sa structure socio-économique. Pour cette théorie, la transformation génère soit une augmentation des aspirations de la population qui souhaite une amélioration de son niveau de vie, un plus grand accès à des biens de consommation.
- Aux deux premières théories, s'ajoute « *la théorie de la globalisation* ». Pour cette théorie, le principal indicateur de la mondialisation est l'augmentation rapide des flux internationaux dans les domaines les plus divers : finances, commerce, idées, informations (internet, réseaux sociaux, TV, satellite), réchauffement climatique, maladies et épidémies (VIH-sida, Ebola) etc. La globalisation transforme les rapports économiques au niveau mondial, créant entre autres, un marché mondial du travail... Toutes choses qui sont à la fois, des contraintes et des désirs accrus de mobilité.
- Enfin, « *la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail* » d'Oded Stark (2013), indique par exemple que la migration est une stratégie familiale rationnelle, moins destinées à maximiser le revenu qu'à minimiser les risques. On envoie un membre de la famille à l'extérieur pour que celui-ci puisse garantir, grâce à ses envois d'argent, le niveau de vie de ceux restés au pays. La décision est donc familiale et non pas individuelle.

Y a-t-il eu des études mettant en relief ces différentes théories ? Quelles sont les approches interdisciplinaires qui expliquent ce phénomène migratoire ? Quelles sont les différentes méthodes de recherche qui permettent d'appréhender le phénomène migratoire ?

Quelques pistes de réflexion sont proposées en sous-axes thématiques :

- Méthodes de recherche utilisées dans les études sur les migrations et leurs enjeux éthiques ;
- Migrations dites « irrégulières », « clandestines », « informelles » ... et le sens de ces expressions
- Études comparatives et approches interdisciplinaires des recherches sur les migrations

- **Axe 2 : Parcours migratoires, motivation, risques et destination**

Les itinéraires que les migrants prennent sont très nombreuses, bien que tous aillent vers l'Europe via l'Afrique du Nord. Il est dès lors proposé d'analyser les principaux pays de premier transit ainsi que les pays de destination afin d'illustrer les routes. Il y a plusieurs pays de départ (Érythrée, Ethiopie, Soudan, cote d'ivoire, Nigeria) vers les pays de transit (Lybie particulièrement) pour atteindre les côtes européennes.

Concernant la Côte d'Ivoire, on constate qu'à titre illustratif, les principales routes terrestres passent par le Burkina Faso, le Niger et le Mali, mais qu'il existe aussi un certain nombre de départs par avion vers la Tunisie et le Maroc, deux pays pour lesquels les ressortissants ivoiriens sont dispensés de visa. Les départs par route représentent 62% contre 38% pour les départs par avion. En ce qui concerne les départs par route, le Mali a été le premier pays de transit pour 37% des personnes interrogées tandis que le Burkina Faso a été la première étape pour 25% des individus. On relève ici toutefois une grande différence entre les hommes et les femmes. Si 69% des hommes partent par la route et 30% par avion, la tendance est inversée pour les femmes, puisque 70% disent être parties en avion, notamment vers la Tunisie (60% vers la Tunisie et 10% vers le Maroc) contre 30% par la route.

En outre, la facilité apparente du voyage par avion amenant les femmes à choisir cette voie, il faut aussi tenir compte du fait qu'un voyage en avion est non seulement plus coûteux qu'un voyage en bus, mais nécessite également la possession d'un passeport et donc des démarches administratives préalables au départ. Une fois encore, ces éléments pourraient indiquer qu'il existe un réseau spécifique facilitant la migration de femmes ivoiriennes et les appuyant avant le départ. L'OIM recommande d'approfondir l'étude de ce point particulier

Les motivations des migrants sont nombreuses mais la principale demeure d'ordre économique (recherche d'opportunités économiques). Y a-t-il d'autres motivations insoupçonnées, visibles ou invisibles, directes ou indirectes ? Quels sont les risques encourus par les migrants ? Sont-ils bien accueillis dans les localités de transit ou d'accueil ? Quelles sont les conséquences sociales, économiques, politiques de la route de la MER méditerranée pour les pays de départs, d'accueil et de transit ?

Quelques pistes de réflexion sont proposées en sous-axes thématiques :

- Motivations des migrants dans les pays de départ ;

- Parcours migratoires des africains vers l'Europe (Italie, France, Suisse, Allemagne, Suède etc.) ;
- Parcours migratoires des africains vers les pays de transit (Libye, Egypte, Maroc, Tunisie, Algérie, etc.) ;
- Migration et diaspora africaine ;
- Migration et risques divers (coupeurs de route, cybercriminalité, vol, viol, terrorisme, accidents en mer, raquettes).

- **Axe 3 : Causes et effets de la migration ; opportunités et enjeux**

Comme on peut le constater dans nombre de pays, les migrants poussés vers l'Europe, fuient la violence et les conflits. De la Syrie au Mali, en passant par l'Erythrée, l'Afghanistan, la Libye, ce ne sont pas les plus pauvres qui prennent le risque de l'immigration, mais souvent des familles entières, issues de classes moyennes n'ayant pas accès au droit d'asile ou se heurtant à des politiques migratoires restrictives. Ce sont donc les conflits et les instabilités politiques qui pousseraient donc les populations (notamment les jeunes) à tenter l'aventure en Europe, malgré les barricades et les forteresses aux frontières de ce continent. Il y a aussi les catastrophes naturelles, les dénis de justice et le déficit de démocratie...

. Les progrès spectaculaires des pays européens, qui ont fait d'eux des terres de prédilection, peuvent être importés, en partie, à la main d'œuvre étrangère. Ces pays connaissent aujourd'hui, un faible taux de fécondité, un vieillissement de leur population et une diminution de leur main-d'œuvre. Contrairement aux pays africains qui enregistrent un taux de natalité élevés à la limite de l'explosion démographique. La migration pourrait donc constituer pour l'une et l'autre catégorie de pays, une réponse aux phénomènes démographiques opposés.

Dès lors se posent des questions : quelles sont les causes profondes et immédiates de la migration Sud/Nord ? Pourquoi les pays d'accueil ont du mal à recevoir et intégrer les migrants ? Quels sont les effets de la présence des immigrés sur le continent européen ? Les migrants ne constituent-ils pas une force de travail, une main d'œuvre abondante et abordable, une source de croissance économique, d'opportunités de brassage culturel ? Quels sont les opportunités et les enjeux non maîtrisés de la migration ?

Quelques pistes de réflexion sont proposées en sous-axes thématiques :

- Causes et effets de la migration Sud/Nord et Sud/Sud
- Les opportunités et les enjeux socio-politiques, diplomatiques, économiques, culturelles des migrations africaines Sud/Nord et Sud/Sud ;
- Migration et conflits, conflits armés, guerres, coups d'Etat.

- **Axe 4 : Genre, culture et migration**

La migration est une affaire d'homme La migration se féminise-t-elle ou reste fortement dominée par les jeunes hommes ? y-a-t-il plus de chance d'intégration de la femme que de l'homme dans les pays d'accueil ? Quelles sont les nouvelles formes ou configurations de la migration ? s'adapte-t-elle au contexte socio culturel ou tire-t-elle sa source ? Quelles sont les représentations des jeunes africains face à la migration sud/nord ? les TIC renforcent elles la migration ou l'affaiblissent ? Quels sont les rôles des médias, l'internet et des réseaux sociaux dans la construction du migrant ?

Quelques pistes de réflexion sont proposées en sous-axes thématiques :

- Formes, genre, culture et migration sud/nord et sud/sud
- Représentations de la jeunesse africaine relatives à la migration Sud/Nord ;
- Représentations de la jeunesse européenne relatives à la migration Sud/Nord ;
- Migration et communication, informations (internet, réseaux sociaux, TV, satellite) ;

IV – COMITÉ D'HONNEUR DU COLLOQUE

- Mme Bakayoko Ly Ramata, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Côte d'Ivoire ;
- Mme. Koné Mariatou, Ministre de la Femme, de protection de l'enfant et de la Solidarité, Côte d'Ivoire ;
- Mr Aly Coulibaly, Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Etranger ;
- M. Marc-Henry Soulet, Président de l'AISLF, Université de Fribourg, Chaire de Travail social ;
- M. Imed Melliti, Vice-Président de l'AISLF, Institut de Recherche sur le Maghreb contemporain ;
- M. Abel Kouvouama, Université de Pau et des Pays de l'Adour, France ; responsable du CR 37 qui co-organise le Colloque de Yamoussoukro, Côte d'Ivoire ;
- M. Gilbert Mubangi, Membre du Bureau de l'AISJF et Responsable adjoint du CR 37 Afrique, Université de Kinshasa, RDC;
- M. Kouakou N'guessan François, Secrétaire perpétuel de l'ASCAD, ancien Président de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire
- M. Jean Noel Loukou, Président la Fondation Félix Houphouët Boigny, de Yamoussoukro ;
- M. Poamé Lazare, Président de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire ;
- M. Abou Karamoko, Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody ;
- M. Coulibaly Adaman, Université Péleforo Gon Coulibaly de Korhogo ;
- Mme. Tibou Abiba, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa ;
- M. Koné Inza, Directeur du Centre Suisse de Recherches Scientifiques ;
- M. Baha Bi Youzan Daniel, Doyen de l'UFR SHS, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody ;

- M. Dedy sery Faustin, membre de l'AISALF de Côte d'Ivoire.

V- COMITÉ SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE

- M. Yéo Souleymane, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, responsable de l'AISLF de Côte d'Ivoire ;
- M. Agbroffi Diamoi Joachim, initiateur du colloque de l'AISLF en Côte d'Ivoire, Université Alassane Ouattara de Bouaké
- M. Fie Doh Ludovic, Université Alassane Ouattara de Bouaké
- M. Régina Oboa, Université Marien Nguouabi de Brazzaville.
- M. Mustapha Tamba, Université Cheick Anta-Diop de Dakar, Sénégal ;
- M. Kouame N'guessan ; Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
- M. Allou Kouame, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
- M. Anzoumana Ouattara, Université Alassane Ouattara de Bouaké ;
- M. Claudio Bolzman, Haute Ecole de Travail Social de Genève ;
- M. Koné Issiaka, Université Alassane Ouattara de Bouaké ;
- M. Yoro Blé Marcel, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-cocody ;
- M. Mohamadou Sall, Institut de population, Développement et Santé de la Reproduction (IPDSR), Université, Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal ;
- M. Adja Vanga Ferdinand, Université Péleforo Gon Coulibaly de Korhogo ;
- M. Gakuba Théogène-Octave, Haute Ecole de Travail Social de Genève,
- M. Mukundji Richard, REFORMAF-Genève.
- M. Ouattara Syna, Université de Göteborg, Suède ;
- M. Pohor Rubain Université Alassane Ouattara de Bouaké
- M. Mel Meledje Raymond, Université Alassane Ouattara de Bouaké
-

V- COMITÉ D'ORGANISATION DU COLLOQUE

- M. Yéo Souleymane, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, responsable de l'AISLF de Côte d'Ivoire ;
- M. Gilbert Mubangi, Membre du Bureau de l'AISJF et Responsable adjoint du CR 37 Afrique, Université de Kinshasa, RDC
- M. Agbroffi Diamoi Joachim, Université Alassane Ouattara de Bouaké ;
- M. Kouakou Antoine, Université Alassane Ouattara de Bouaké ;
- M. Kouadio Blé Marcel, Université Alassane Ouattara de Bouaké ;
- M. Ouantchi Honoré, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
- M. Amalaman Djedou Martin, Université Péleforo Gon Coulibaly de Korhogo ;
- M. Loba Robert, Université Alassane Ouattara de Bouaké ;
- M. Akmel Meless, Université Alassane Ouattara de Bouaké ;
- M. Lally Kouadio Alexi, Université Péleforo Gon Coulibaly de Korhogo ;
- M. Guehi Zagocky Euloge, Université Péleforo Gon Coulibaly de Korhogo ;
- M. Djané Kabran Aristide, Université Péleforo Gon Coulibaly de Korhogo ;
- M. Konan Kouamé Hyacinthe, Université Péleforo Gon Coulibaly de Korhogo ;
- Mme Kouassi Aya Saint Sébastienne, CIREs, Côte d'Ivoire ;

Mlle Kouakou Christiane, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, centre suisse.
M. Djedje N'guessan Daniel, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody
M. Soro N'golo, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody

VI- ORGANISATION ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

En prélude aux travaux en ateliers, des conférences plénières seront organisées sur les grandes questions liées à la problématique de la migration des jeunes énumérée plus haut.

Deux conférences plénières sont prévues par jour, l'une le matin et l'autre en début d'après-midi avant la répartition des participants en ateliers thématiques.

Les résumés/abstracts des communications sont attendus le 30 juin 2018, au plus tard.

Les résumés des communications sont attendus à l'adresse mail suivant : colloqueaislf.ci@gmail.com Les propositions devront comporter : le titre, les noms et prénoms des auteurs avec leur affiliation. Le résumé/abstract du travail doit être le plus précis possible et n'excédant pas 300 mots : objectifs de la communication, matériel et méthode utilisé, principaux résultats, mots-clés (limités à 5 mots). Le texte du résumé est rédigé suivant le format A4, Portrait, police time new roman avec la taille 12, simple interligne.

La capitalisation des communications se fait à travers les manuscrits édités qui paraîtront dans les Actes des Colloques.

Les textes complets, n'excédant pas 5000 mots sont à soumettre via le lien électronique de la plateforme dédiée au colloque et suivant le format A4, Portrait, police time new roman, taille 12 pts, simple interligne au plus tard le **30 Septembre 2018**.

Les textes de communications doivent présenter : **Titre ; nom, prénoms et adresse des auteurs, Résumé, Introduction, Matériel et méthode, Résultats, Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.**

Il peut être aussi présenté selon la méthode classique à savoir l'introduction, le développement et la conclusion.

Les résumés/abstracts ainsi que les textes complets des communications sont soumis au préalable à l'appréciation d'un Comité scientifique. Ils sont amendés et retournés aux auteurs pour correction. La confirmation d'édition des manuscrits est notifiée aux auteurs après le retour des textes corrigés.

Au cours du colloque, il y aura deux visites touristiques : celles des villes de Yamoussoukro et de Grand-Bassam. La visite de Yamoussoukro se fera le 1^{er} novembre et celle de Grand-Bassam, le 4 novembre 2018.

A Yamoussoukro, la visite touristique concernera la Basilique notre Dame de la Paix de Yamoussoukro (qui est comparée à celle de Rome), la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix, l'hôtel Président, le palais présidentiel et le lac aux crocodiles, etc.

L'arrivée à Grand-Bassam est prévue pour le dimanche novembre 2018 pour participer à l'Abyssa, qui est une institution de critique sociale faite par le peuple au roi sur sa gouvernance de l'année qui tire à sa fin. (Voir prospectus sur l'Abyssa).

Ces visites touristiques seront assurées par, une agence de voyage et de tourisme. Cette agence se charge d'organiser, l'hébergement et la restauration pour la visite touristique de Grand-Bassam.

VII- FRAIS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION AU COLLOQUE

- Etudiants : 15 000 F.CFA, soit 23 €
- Autres participants : 50 000 F.CFA, soit 74 €
- Enseignant/chercheur : 35 000 F.CFA, soit 53 €

Frais de participation aux visites touristiques :

- Etudiant : 15 000 F.CFA, soit 23 €
- Chercheurs : 35 000 F.CFA, soit 53 €
- Particuliers/privés : 50 000 F.CFA, soit 75 €
- Organismes internationaux : 75 000 F.CFA, soit 114,33€

Ces frais couvrent la restauration, le transport, les droits de visite doivent être payés au plus tard le **mercredi 15 Août 2018 dans le compte dont le numéro vous sera communiqué**

VIII- CONTACTS POUR INFORMATIONS

1. Yéo Souleymane, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, responsable de l'AISLF de Côte d'Ivoire ; y.souleymane@yahoo.fr; +22505034348
2. Agbroffi Diamoi Joachim, Université Alassane Ouattara de Bouaké, agbroffi_joachim@yahoo.fr, +225 02 03 75 22 / +225 07 58 95 61
3. Abel Kouvouama, Université de Pau et des pays de l'Adour
4. Ouantchi Honoré, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, ouantchihonore@gmail.com; +225 07580048
5. Amalaman Djedou Martin, Université Péleforo Gon Coulibaly de Korhogo, martialmalaman@yahoo.fr; +225 07 54 99 44 ;
6. Gakuba Théogène-Octave, Haute Ecole de Travail Social de Genève, Suisse ; theogene-octave.gakuba@hesge.ch ; +41223889489

IX- ATELIER DE FORMATION APRES LE COLLOQUE

Après le colloque, se tiendra à Grand-Bassam du **5 au 7 novembre 2018**, un atelier de formation sur la même thématique « *Jeunesse et migration* ». Cet atelier s'adresse aux étudiants en Master, aux doctorants et post-doctorants de diverses universités, qui s'intéressent à la question de la migration.

L'atelier sera organisé par : L'Université Péleforo Gon Coulibaly (UPGC) de Korhogo, la Haute Ecole de Travail Social (HETS-HESO), de Genève en Suisse, le Réseau de Formation, de Recherche et d'Action sur les Migrations Africaines (REFORMAF), le Centre Suisse de Recherche Scientifiques (CSRS) en Côte d'Ivoire, l'Institut d'Ethnographie Appliqué-Group (INETAP-Group) et le Laboratoire (Inter-universitaire) des Sciences Sociales et des Organisations (LASSO).

Les frais d'inscription et de participation à l'atelier de Grand-Bassam sont les suivants :

- Etudiants : 5 000 F CFA soit environ 10€ ;
- Enseignant/chercheur : 15 000 F CFA soit environ 25€ ;
- Autres participants : 30 000 F CF soit environ 45 €

Pour de plus amples informations sur l'atelier du 5 au 7 Novembre 2018, à Grand-Bassam, prière de contacter:

1. Amalaman Djedou Martin, martialmalaman@yahoo.fr; +225 07 54 99 44 ;
2. Gakuba Théogène-Octave, Haute Ecole de Travail Social de Genève, Suisse ; theogene-octave.gakuba@hesge.ch ; +41223889489
3. Bolzman Claudio, Haute Ecole de Travail Social de Genève, Suisse, bolzman.claudio@hesge.ch, +41223889451 ;
4. Agbroffi Diamoi Joachim, agbroffi_joachim@yahoo.fr, +225 07 58 95 61 ;
5. Yéo Souleymane; y.souleymane@yahoo.fr; +22505034348.